



 Vie scolaire

 Travaux

 Evènements culturels

 Dossier

**LES PROJETS
QUI VONT CHANGER
LE CENTRE-VILLE**



Vivre à Bégard



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur

A l'approche de l'été, nous avons le plaisir de vous adresser ce 109^{ème} bulletin municipal qui rend compte de l'actualité de notre commune dans sa diversité.

Je voudrais tout d'abord souligner qu'après avoir décidé de ne pas briguer un nouveau mandat de conseiller général en mars dernier, beaucoup de politiques devraient y réfléchir et s'en inspirer, c'est la candidate que je supportais et encourageais qui a été brillamment élue, plus de 61 % des suffrages avec son binôme Vincent Le Meaux sur le nouveau canton de Bégard. Satisfaction énorme quand on sait que l'on a passé le relais au bon moment, à la bonne personne. En tout cas, je souhaite à Cinderella pleine réussite dans cette nouvelle aventure auprès des gens, en proximité. Elle en a l'étoffe, n'hésitez pas à la contacter si besoin.

Autre point fort de ce bulletin de mon point de vue, c'est notre approche de dynamisation du centre ville avec l'aménagement proche de la place du Centre, la construction de logements tout près des services, la médiathèque et encore la rénovation lourde du foyer logement EHPAD. Voilà des dossiers d'importance qui vont nous mobiliser dans les mois et années à venir, au gré des financements possibles et des budgets que nous devons boucler, sans incidence sur l'impôt local.

Vous lirez aussi l'actualité commerciale, découvrirez la richesse de la vie culturelle de notre ville et le calendrier des fêtes et cérémonies de juillet et août à venir. C'est copieux, c'est varié. On peut s'occuper dans ce domaine à Bégard, sans oublier notre parc de loisirs, Armoripark, créatif et arborable, un parc de loisirs ouvert à tous, en toute simplicité.

Bonne lecture de ce bulletin

Gérard Le Caër,
Maire

ITRON, AOTROU

P'emañ an hañv o tostaat omp laouen o kas deoc'h an niverenn 109 eus kannadig an ti-kêr lec'h ma kaver keleier a bep seurt diwar-benn hon c'humun.

Fellout a rafe din degas da soñj deoc'h, da gentañ-tout, em boa graet ma soñj chom hep mont war ar renk evit bezañ kuzulier-departamant adarre e miz Meurzh diwezhañ, ha kalz a bolitikerien a zlefe en em soñjal war se ha kemer skouer warnon. Ar plac'h a oa harpet ganin an hini eo a zo bet dilennet evit kanton nevez Bear, ha dilennet mat, gant 61 % eus ar mouezhioù, asambles gant he binom Vincent Le Meaux. Peadra a vez da vezañ laouenkaer pa wel an den en deus lezet e blas er c'houlz mat ha gant an den mat. Petra bennak a vo, hetin a ran da Cinderella ober berzh en hec'h avantur nevez e-mesk an dud ha tost dezhe. Danvez zo enni evit se, it e darempred ganti kuit a c'hortoz ma vez ezhomm.

Un dra all a bouez zo er c'hannadig-mañ, evidon, ec'h eo ar pezh a reomp-ni evit degas nerzh d'ar c'hreiz-kêr : kempenn trowardroioù plasenn Kreiz-kêr, sevel lojeiz tost-tre ouzh ar servijoù, ar vediaoueg, pe nevesaat ti ar re gozh (EHPAD), ar pezh a zo ur mell labour. Sed aze oberoù a bouez hag a vo lakaet nerzh hag amzer enne ganimp er mizioù ha bloavezhioù da zont, diouzh an arc'hant a vo kavet ganimp hag ar budjedoù a vo da sevel, kuit da lakaat an tailhoù lec'hel da greskiñ.

Lenne a refet ivez ar c'heleier diwar-benn ar c'henwerzh, gwelet a refet penaos zo birvilh e buhez sevenadurel Bear gant roll ar festoù ha gouelioù da zont e miz Gouere ha miz Eost. Traoù a-leizh hag a bep seurt a vo. Peadra zo d'en em ziduañ e Bear, anez akouaat hon fark dudi, Armoripark, ijin ennañ hag evit ur priz dereat, ur park diduamantoù digor d'an holl, ken eeun ha tra.

Lenit ar c'hannadig-mañ gant plijadur
Gérard Le Caër, Maer



TAOLENN Sommaire

Edito PENNAD-STUR	2
Conseil Municipal KUZUL TI KÊR	3-4-5
Les Travaux AL LABOURIOÛ	6
Les Associations AR C'HEVREDIZEHIOÛ	8-9
Sortir cet été	10-11

DOSSIER

Les projets qui vont

changer le centre ville	12-13-14
-------------------------------	----------

Vie scolaire AR VUHEZ SOKIAL	15
Vie sociale AR VUHEZ SOKIAL	16-17-18
Tribune libre KOMZOÛ DIEUB	20
Culture SEVENADUR	21
Actu Commerces NEVEZINTIOU KENWERZH	22
Informations locales KELEIER AR C'HORNAD	23
Langue bretonne BREZHONEG	24

MAIRIE DE BÉGARD

Tél. 02 96 45 20 19 - Fax 02 96 45 36 27

Email : mairie-begard@wanadoo.fr

Site internet : www.ville-de-begard.fr

8h30-12h et 13h30-17h30 :

lundi, mardi, mercredi, vendredi

8h30-12h : jeudi - **9h-12h :** samedi

PERMANENCES EN MAIRIE :

→ Le lundi de 10h00 à 11h00 : M. BOURDON Yves,
Maire-Adjoint aux Associations et aux Sports

→ Sur rendez vous : Mme CINDERELLA Bernard,
Maire-Adjointe aux affaires scolaires, Education,
Jeunesse, Conseillère départementale

→ Le jeudi 10h00 à 11h00 : Mme DANIEL Marie-louise,
Maire-Adjointe aux affaires sociales

Mme OFFRET Arlette, Maire-Adjointe à l'Urbanisme,
à l'Environnement et Cadre de Vie

→ Le vendredi de 11h00 à 12h00 : Jean-Yves JAGUIN,
Maire-Adjoint à la communication
et de la citoyenneté.

→ Le vendredi semaine paire de 9h00 à 10h00 : M.
CLEC'H Vincent, Maire-Adjoint aux travaux, Voirie,
Réseaux et Bâtiments

→ Le samedi de 10h30 à 11h30 : M. LE CAËR Gérard,
Maire de Bégard

→ Sur rendez-vous : Mlle BOETE Cécile,
Maire-Adjointe à la culture, aux loisirs. (Sur RDV)

→ Directeur de publication :

M. Gérard Le Caër, Maire

→ Responsable de la rédaction :

Jean-Yves Jaguin, Adjoint au Maire

→ Rédaction - Régie publicitaire :

Mairie de Bégard

Tél. 02 96 45 20 19 - Fax 02 96 45 36 27

mairie-begard@wanadoo.fr

→ Abonnement annuel :

4,50 € : France

→ Composition : Mairie de Bégard

→ Crédit photos : Mairie, Michel Lagadou,

Michèle Misan, Jean-Pierre Le Gaudu

→ Mise en page et impression :

RoudennGrafik - 02 96 119 700

Séance du 12 mars 2015

Ce compte rendu est partiel. Vous pouvez consulter son intégralité soit sur le site de la ville de Bégard soit à la mairie de Bégard.

→ CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES PROGRAMME DE VOIRIE 2015

Conformément à l'article 8 du Code des Marché Publics, des groupements de commandes peuvent être constitués entre des collectivités territoriales. Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes du Pays de Bégard et les communes membres ont proposé de s'associer en créant un groupement de commandes pour le programme de voirie 2015.

Le conseil municipal décide de mettre en place un groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Pays de Bégard et ses communes membres dans le cadre de la passation du marché de voirie 2015,

→ DEGRADATION DANS LA SALLE JEAN MOULIN RECOUVREMENT DES FRAIS DE REPARATION

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des dégradations ont été comises pendant la location de la salle Jean Moulin, dans la nuit du samedi 07 mars au dimanche 08 mars 2015 (bris de vitres et pulvérisations des trois extincteurs dans la salle et les cuisines).

Les auteurs des faits, titulaires de la location, se sont engagés à rembourser les frais de remise en état, évalués à 1 413,63 euros.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour le recouvrement des frais de réparations.

Séance du 03 avril 2015

Ce compte rendu est partiel. Vous pouvez consulter son intégralité soit sur le site de la ville de Bégard soit à la mairie de Bégard.

→ BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2014

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

le conseil municipal,

APPROUVE avec 21 voix pour (absente au vote : Gwenaëlle SANQUER) et 5 contre (ROUZIUX Chantal, RAZAVET Fabien, LE SCOUR Françoise,

SCOLAN Claudine, BRUNEL Alain] le compte de gestion du budget « Résidence de Konvenant Gwenn » du trésorier municipal pour l'exercice 2014.

APPROUVE avec 22 voix pour et 5 contre (ROUZIUX Chantal, RAZAVET Fabien, LE SCOUR Françoise, SCOLAN Claudine, BRUNEL Alain) les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2014 :

- Budget «Résidence an-ti Skol»
- Budget «Assainissement»
- Budget «Armoripark»
- Budget «Ville de Bégard»

→ ECOLE PRIVEE ANNE LEROY : PARTICIPATION AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de se prononcer sur la participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école Anne LEROY pour l'année 2015. En 2014, elle était de **450,83 € par élève**, originaire de Bégard et fréquentant l'école primaire.

Le conseil municipal, **DECIDE à l'unanimité** de fixer la participation communale aux dépenses de fonctionnement de l'école Anne LEROY à, **450,82 €** par enfant, soit l'équivalent du coût d'un élève des écoles primaires publiques de Bégard en 2014.

41 élèves fréquentent cette école primaire, c'est donc une somme de 18 483,49 € qui est à inscrire à l'article 65581, au budget primitif 2015.

→ COLLEGE FRANCOIS CLECH DE BEGARD : PARTICIPATION 2015

Monsieur le Maire rappelle que le Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège de Bégard a été dissout par arrêté préfectoral en date du 19 octobre 2012 avec effet au 1^{er} janvier 2013.

Ce syndicat, auquel adhéraient les communes de Bégard, Berhet, Cavan, Coatascorn, Kermoroc'h, Landebaëron, Péderneq, Pluzunet, Prat et Saint-Laurent, avait pour mission de participer à l'éducation culturelle, artistique et pédagogique des collégiens de notre bassin de vie.

C'est près de 18 000 euros qui étaient versés chaque année pour soutenir les projets pédagogiques de l'établissement.

Le Conseil Général ayant en charge tous les frais de gestion liés aux travaux d'entretien et de rénovation des locaux et des personnels, et participant déjà aux projets pédagogiques avec «Mieux réussir au collège», n'attribuera pas de nouvelle enveloppe budgétaire pour pallier les dépenses qui étaient réalisées, jusque-là, grâce aux subventions du syndicat.

Le conseil municipal par délibération du 29 mars 2013 avait à l'unanimité proposé de verser une participation de 54 euros par **collégien résidant à Bégard**, afin de poursuivre la réalisation des projets pédagogiques.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de reconduire cette participation de 54 euros pour 2015, afin de poursuivre la réalisation des projets pédagogiques.

Le conseil municipal versera une participation de **54 euros par collégien résidant à Bégard**, afin de poursuivre la réalisation des projets pédagogiques.

190 élèves résidant à Bégard fréquentent le collège, c'est donc une somme de **10 260 €** qui est à inscrire à l'article 65738, au budget primitif 2015.

→ FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2015

Le conseil municipal, Considérant les taux d'imposition de 2014 : Taxe d'habitation (24,49 %), Taxe foncière (bâti) (27,35 %) et Taxe foncière (non bâti) (90,53 %),

FIXE à l'unanimité les taux d'imposition pour l'année 2015 sans augmentation par rapport à 2014 :

Taxe d'habitation	24,49%
Taxe foncière (bâti)	27,35%
Taxe foncière (non bâti)	90,53%

→ TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES (voir Bmi février 2015)

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 18 décembre 2014, les tarifs des salles communales ont été actualisés. Considérant que certaines salles communales peuvent être louées à la demi-journée, il convient d'ajuster en parallèle le forfait chauffage à la demi-journée.

→ AMENAGEMENT DE LA PLACE DU CENTRE : CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

Le projet d'aménagement de la Place du Centre est une opération globale d'environ 1 000 000 € TTC incluant les études de programmes, de maîtrise d'œuvre et les travaux. Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'inclure ce projet dans une programmation pluriannuelle, en adoptant la procédure d'autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP), conformément aux dispositions introduites par la loi du 6 février 1992.

L'autorisation de programme (AP) constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour la réalisation du programme. Corrélativement, les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant une année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre de l'autorisation de programme correspondante.

Cette procédure offre donc l'avantage d'inscrire au budget de chaque année, uniquement les crédits qui seront réellement consommés : les crédits de paiement.

Montant global de l'Autorisation de Programme pour la période 2015/2016/2017 : 1 000 000 €

Dans le cadre de l'opération «Aménagement de la Place du Centre», l'échéancier des crédits de paiement est le suivant :

Le montant total des dépenses de l'AP est équilibré selon les recettes prévisionnelles suivantes :

N° AP	1/2015
Libellé AP	Aménagement de la Place du Centre
Montant AP initial	1 00 0000 €
Opération budgétaire	2504- Aménagement de la Place du Centre
CP 2015	150 000 €
CP 2016	425 000 €
CP 2017	425 000 €

Autofinancement et emprunt 1 000 000 €
Montant total 1 000 000 €



→ ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015 - REMUNERATION LIEE AUX OPERATIONS DE MISE SOUS PLI DE LA PROPAGANDE ELECTORALE

Dans le cadre des élections départementales des 22 et 29 mars 2015, l'Etat confie à la commune de Bégard l'organisation matérielle de la mise sous pli des documents électoraux de son canton.

La commune a la charge du recrutement, du paiement des personnels, des charges salariales et patronales correspondants, de l'établissement des bulletins de salaires, ainsi que des déclarations fiscales.

L'Etat verse une dotation financière à la commune pour couvrir l'ensemble des dépenses liées à la mise sous pli. En application des dispositions de cette convention, le montant est déterminé comme suit :

- 0,28 € pour le nombre d'électeurs inscrits au 28 février 2014, majoré de 1% pour le 1^{er} tour de scrutin.
- 0,26 € le nombre d'électeurs inscrits au 28 février 2014, majoré de 1% pour le second tour de scrutin.

Le conseil municipal, au regard des termes de la convention conclue avec l'Etat qui fixe les modalités pratiques et financières de la mise sous plis de la propagande électorale des élections départementales des 22 et 29 mars 2015, autorise Monsieur le Maire à établir à établir la rémunération, en vacation, sur la base notifiée par la convention ci-jointe.

→ TARIFS COMMUNAUX 2015

Années	2013	2014	2015
CONCESSIONS (2/3 Commune - 1/3 CCAS)			
Concessions cimetière (2m ²)			
15 ans	57,00 €	57,00 €	58,14 €
30 ans	114,00 €	114,00 €	116,28 €
50 ans	222,00 €	222,00 €	226,44 €
Concessions columbarium			
15 ans	138,00 €	138,00 €	139,74 €
30 ans	276,00 €	276,00 €	281,52 €
50 ans	549,00 €	549,00 €	559,98 €
BIBLIOTHEQUE			
Moins de 14 ans	4,00 €	4,00 €	4,00 €
14 ans et plus	6,00 €	6,00 €	6,00 €
Famille	11,00 €	11,00 €	11,00 €
Demandeur d'emploi	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Adhérent de la MJC	Gratuit	Gratuit	Gratuit
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC -			
Droits de place / Marché hebdomadaire			
Mètre/Façade	0,70 €	0,70 €	0,70 €
Droits de place / Fête foraine, cirque, marionnette			
Moins de 20 m ²			2,30 € par m ² /jour
de 20m ² à 40m ²			2,10 € par m ² /jour
Supérieur à 40m ²			1,40 € par m ² /jour

→ MISE A DISPOSITION DE BATIMENTS ET DES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BEGARD : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION

Le conseil municipal, approuve les termes de la convention de mise à disposition de bâtiments et des services techniques de la Commune de Bégard, au profit de la Communauté de la durée de la mise à disposition sera fixée à 5 ans, applicable à compter du 1^{er} janvier 2015,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention ainsi que tous les autres actes nécessaires à la bonne exécution de ce dossier.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES du 22 et 29 MARS DERNIER

Suite aux élections départementales de mars dernier, le Conseil Général des Côtes d'Armor (désormais dénommé Conseil Départemental) a changé de majorité avec 17 cantons sur 27 que compte le département. Alain Cadec, député européen, devient président du Conseil Départemental succédant ainsi à Claudy Lebreton, président PS sortant. Compétent pour statuer sur l'aide sociale, la voirie, l'éducation, le développement local, la culture et le tourisme, le Conseil départemental est désormais constitué de 32 élus de droite, 20 élus de gauche dont 15 élus PS, 5 élus PCF, 2 élus de l'union du Centre.



Cinderella Bernard, Maire Adjointe aux Affaires scolaires à Bégard (groupe Communiste) ainsi que Vincent le Meaux, maire de Plouëc, (groupe socialiste) candidats binômes sur le canton de Bégard, ont été élus avec 61.06 % des suffrages exprimés. Ils représentent désormais les 23 communes du canton de Bégard devant l'assemblée départementale. (nouveaux conseillers départementaux du canton). Cinderella Bernard est présidente du groupe communiste et républicain, Vincent Le Meaux est président du groupe socialiste et républicain. Pour prendre rendez vous avec Cinderella Bernard et Vincent Le Meaux, merci de contacter les communes du canton de Bégard.





Le rond-point de Koad Yen réaménagé



Ce rond-point situé à la sortie de Bégard, direction Lannion, méritait un nouvel aménagement avec plus de visibilité pour les automobilistes d'une part et d'autre part, une facilité d'entretien pour les services techniques.

«Le rond-point était vieillissant, précise Gérard Le Caër, des bosquets, des arbres qu'on avait du mal à maîtriser en terme de visibilité, ce qui était assez accidentogène. De plus, nous souhaitons une égalité de traitement des différentes entrées de la ville».

L'esquisse de ce réaménagement a été confiée à une jeune étudiante stagiaire en BTS Espaces verts, Coralie Le Thiec. Le rond point a coûté 14 000 € TTC ;

(fournitures et main d'œuvre comprise) avec 50 tonnes de gravier de trois couleurs déployés, 11 gabions (ensemble de pierres maintenues dans un grillage) de différentes tailles et couleurs et diverses variétés de plants et de fleurs disposés harmonieusement. Ce chantier a duré quelques mois, il a nécessité de nombreuses heures de travail pour les employés des services techniques (350 heures d'intervention) dans des conditions météorologiques défavorables, des exigences de sécurisation du Conseil départemental et plus grave des actes de vandalisme à déplorer.

En dépit des aléas, une belle réussite pour les services techniques avec un rond point épuré, équilibré et harmonieux.

Fauchage raisonné

Le beau temps arrivant, les herbes des bords de route poussent rapidement et celles des talus viennent perturber la visibilité sur les voies.

Depuis plusieurs années déjà, la commune procède au fauchage des talus mais de façon raisonnée.

Ce fauchage raisonné poursuit trois objectifs :

D'une part, **assurer la sécurité des usagers** : Permettre l'arrêt des véhicules et la circulation des piétons, dégager la signalisation, maintenir la visibilité dans les courbes et les carrefours.

D'autre part, **préserver l'environnement** en favorisant la biodiversité et enfin **maintenir un état de propreté** des abords de voies.

La hauteur de coupe est d'environ 10 centimètres et un passage a déjà eu lieu mi-mai sur les accotements. Les talus des virages et des carrefours sont aussi éparés. Cette opération se déroule sur 3 semaines environ. Aux alentours de la mi juillet, l'ensemble des accotements et des talus seront fauchés. La volonté de la municipalité étant que le passage des épaveuses dure le moins longtemps possible afin de perturber le moins possible la circulation.

Les nouveaux services techniques



Le bâtiment situé au Yellenn sera prêt à accueillir les employés des services techniques à l'automne prochain.

La commune se développe, les besoins évoluent. Les employés communaux étaient au nombre de 10 dans les années 80, ils sont aujourd'hui 25 (sans compter les apprentis). Les différents corps de métier aux services techniques ont besoin d'espace, ce qui n'est pas le cas actuellement dans les bâtiments situés au rond-point des Sans Culottes. Ils sont à l'étroit dans ce bâtiment désormais plus aux normes, avec du matériel qui n'est pas protégé des intempéries.

La superficie du nouveau terrain est de 14 000 m² et celle du bâtiment est de 1200 m². Chaque corps de métier aura son local attitré. Les véhicules auront leur lieu de garage. Des silos seront installés pour le stockage des matériaux (gravier, sable ou sel pour la route.)

Au niveau de la partie "bureaux-vestiaires", la commune a privilégié le développement durable. Un bâtiment à ossature en bois qui lui confère une économie d'énergie proche de la norme bâtiment basse consommation. (BBC) La récupération de l'eau de pluie alimentera les sanitaires.

«Avec un million d'euros d'investissement, nous dotons la commune d'un outil adapté qui améliorera la qualité du service rendu à la population», précise Gérard Le Caër, Maire de Bégard.

SARL Roussel Le Goas
Menuisiers-plaquistes

- Menuiseries PVC, bois, alu
- Cloisons sèches
- Clôtures et portails
- Escaliers
- Parquets ou stratifiés
- Dressing

L'Expo

SHOW ROOM

26, rue de l'Hôtel de Ville - BÉGARD 02 96 45 43 82 - sarl.roussel.legoas@orange.fr


Jean-Paul PILOT TAXI
 Transport toutes distances
 24H/24 - 7/7
 Conventionné C.P.A.M.

Tél. 02 96 45 22 62
 Port. 06 71 50 18 08

2 rue de Gravur - BÉGARD



Pour **vous accompagner** au quotidien,
l'engagement qualité
 de
Groupama Loire Bretagne



Toujours là pour moi.

Votre agence :
 14 place de l'hôtel de ville
 22140 BÉGARD
 Tél. 02 96 45 23 23

NICOLAS YVON
 Peinture • Décoration • Ravalement
 Revêtements sols & murs



Axe Lannion • Guingamp • 22140 Z.A. BÉGARD • Tél/Fax 02 96 47 06 57 • Port 06 83 13 88 92

NATURE OPTIQUE



38, rue Anatole Le Braz
 22140 BÉGARD

Tel. 02 96 45 49 55

LE BONNIEG Hervé Entreprise de travaux Agricoles et Publics

- Terrassements
- Travaux particuliers et publics
- Assainissement...

herve-le-bonniec@wanadoo.fr
 Parc Lan-Vian -22540 PEDERNEC



- Atelier :
 02 96 45 12 59
 06 08 05 12 58
- Domicile (Tél. & fax.) :
 02 96 45 29 88

AMBULANCES du Donnant



02 96 23 64 41 Tous transports - Toutes distances - Assis et allongés

Cé' Coiff

Coiffure mixte à domicile
 du lundi au samedi

OLLIVIER-HENRY CÉLINE
 Tél. 06.74.66.97.95

Triskel Immobilier
 TRANSACTION / LOCATION

Mickaël PIVERT

25, rue de l'Hôtel de Ville
 22140 BÉGARD
 Fax 02 96 45 16 17

02 96 45 16 16
www.triskel-immo.com
agence@triskel-immo.com

Tous cadeaux - Décoration intérieure - Espace enfant, naissance

EPICERIE FINE en vente toute l'année
 (du Foie Gras, au thé, à la confiture...)



18, rue Anatole Le Braz
 22140 BÉGARD - 02 96 21 40 09

Entreprise BONNOT
 BEGARD / 02.96.45.21.43

**CARRELAGE • FENETRES • VOLETS • PORTAILS
 STORES ET AUTOMATISME
 (PVC, ALU ou MIXTE)**

Pour un renseignement, pour un rendez-vous,
 pour une étude personnalisée et un devis gratuit
02 96 45 21 43
 Hall d'exposition - ZA de Coat Yen - 22140 BÉGARD



Art & Fenêtres
 L'ART D'ÊTRE UNIQUE



L. Décor



Christian Le Droumaguet
 02 96 45 36 62
 22140 Bégard

Peinture - Décoration - Ravalement - Parquet flottant - Home staging - Meubles peints

L'École de musique des trois rivières



Un nouveau nom pour redynamiser l'Association

Du renouveau et une nouvelle impulsion pour l'École de musique du Léguer du Jaudy. Depuis le 30 avril, elle s'appelle désormais l'École de Musique des Trois Rivières avec un nouveau site internet (<http://em3r.fr>), un lien vers la page Facebook (<http://www.facebook.com/ecoledemusiquedes-troisrivieres>), et un nouveau logo.

Cette association solidement implantée à Bégard, à la maison des associations, poursuit son développement.

Les membres du bureau et les professeurs sont en effet plus que jamais mobilisés pour défendre l'école de musique du territoire. Ces nouveaux moyens de communication devraient permettre d'assurer la promotion de cette école associative. Le bureau est en effet constitué de bénévoles (parents d'élèves, élèves) qui entendent promouvoir un enseignement musical de qualité en milieu rural, à des tarifs abordables.

Pour réussir ce tour de force, l'école dispose d'aides financières venant des Communautés des Communes du Pays de Bégard, de Belle Isle en Terre et de Lannion Trégor Communauté. Le Conseil Départemental apporte également un soutien financier et technique. Malgré tout, l'équilibre financier reste fragile, eu égard au redécoupage territorial et aux différentes contraintes budgétaires.

Les cours de musique sont dispensés à Bégard, Belle Isle en Terre et Cavan par des enseignants professionnels et expérimentés. 13 professeurs encadrent actuellement 174 élèves de 5 ans à 73 ans. 45 % d'entre eux sont originaires du

secteur de Cavan, 33 % du territoire de Bégard et 17 % de Belle-Isle-en-Terre. Les 5 % restant proviennent de communes extérieures.

La particularité de l'école réside dans une approche résolument tournée vers la pratique collective. Très rapidement, les élèves se voient proposer d'intégrer l'un des ensembles de l'école pour y apprendre à jouer collectif.

Une quinzaine d'instruments de musique sont proposés à l'enseignement. Du saxophone au piano, en passant par le biniou, la guitare ou la harpe. Les musiciens en herbe et les plus expérimentés devraient trouver leur bonheur dans toute cette palette instrumentale !

L'école propose également des ateliers collectifs : de l'éveil musical pour les plus petits au chant choral pour les plus grands, atelier fest

noz, musiques actuelles et même musique baroque !

L'école organise différentes manifestations tout au long de l'année, afin de donner de nombreuses occasions aux élèves de se produire sur scène : auditions, fête de la musique, concert de fin d'année, tremplin de la Saint Patrick à Cavan...

Prochains événements : un troc de rentrée le dimanche 6 septembre à Cavan de 9h à 14h à la salle des fêtes (matériel d'activités musicales, artistiques et sportives).

Pour plus d'informations sur la rentrée de septembre 2015, n'hésitez pas à consulter leur site internet www.em3r.fr ou par téléphone au 02 96 91 37 87 ou par mail : secretariat@em3r.fr



LE BUREAU DE L'ASSOCIATION

Président :
Nicolas Langlois

Trésorier :
Philippe Barbier

Secrétaire :
Franck Morice

Membres du bureau :
Fabienne Gilles,
Judith Castel,
Chrystelle Moulin,
Ronan Lebreff,
Pierre Lévêque,
Yves Mallo



Comité de jumelage **Bégard / Saint Asaph**



Bégard et Saint Asaph, ont signé le serment de jumelage en 1993. Vingt quatre ans déjà que nos deux petites villes de taille presque identique, à l'ouest de l'Europe, voient régulièrement des délégations se rendre visite, tissant ainsi des liens d'amitiés entre de nombreuses familles.

Cette année, ce sont 38 Gallois qui sont venus à Bégard au mois de mai. Ils ont été hébergés dans les familles de Bégard ou de la proche région.



A l'occasion de cette visite, le comité de jumelage avait préparé tout un programme avec des sorties sur la côte de Granit Rose, à Bréhat et des soirées agrémentées de chants et de musique. Ces rencontres sont toujours des moments forts de convivialité, d'échange et d'amitié.

Au cours de la réception donnée en mairie vendredi 15 mai, les présidents des deux comités de jumelage, Elwyn Roberts et Michel Lagadou ont tous deux salué l'engagement des familles

qui vont ainsi au devant des autres et apprendre à mieux se connaître dans un esprit de partage, pour s'apprécier davantage.

Le maire de Bégard, lors de la cérémonie de bienvenue a voulu souligner les liens très forts qui se tissent entre Bégard et Saint Asaph. *« Ces rencontres, c'est quelque part le gagnant gagnant de notre jumelage. Parler de nous, parler de vous, s'enrichir et s'aimer les uns les autres, voilà des valeurs auxquelles nous tenons mutuellement, ce qui est à l'opposé des considérations commerciales ou mercantiles ».*

Cinderella Bernard, conseillère départementale a pour sa part remis une pochette de présentation des Côtes d'Armor aux visiteurs, les invitant à revenir pour mieux découvrir notre région.

« Tous les Bégarrais peuvent participer à ces actions, rappelle le président. Une année les familles vont à Saint Asaph, et deux ans après elles reçoivent leurs hôtes. Parler Anglais est certes utile, mais n'est pas indispensable même s'il s'avère très utile ».



Si ces échanges vous intéressent, n'hésitez pas à contacter le président du comité de jumelage Michel Lagadou 02 96 45 22 18.

Alain TOUDIC

Entreprise d'élagage • Lamier
Débroussaillage • Abattage d'arbres
Evacuation des branchages

Lieu dit Kéranforest 22140 BEGARD • 06 03 20 11 83 • 02 96 45 10 33

CET ÉTÉ, À BÉGARD...

De nombreuses manifestations musicales, culturelles, sportives, vous attendent cet été à Bégard.

En point d'orgue, les fêtes de Bégard et le festival "Java dans les bois".

Mardi 14 Juillet : concert et Feu d'artifice à Armoripark

Le Parc de Loisirs, en partenariat avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bégard, vous propose le Mardi 14 Juillet dès 19 h :

Restauration rapide sur place, bar, animations musicales avec en point d'orgue le groupe "the Lion Show", reggae africain et musique traditionnelle de Casamance (Sénégal) Cette musique est une symbiose entre le rythme des bougarabous (cool Diabang) de la batterie (nico), les ornements mélodiques et rythmiques des guitares (teck & seckou) et une basse (vince), qui guide la mélodie des chants qui parlent d'amour, de bravoure ou dispensent des conseils, dans la droite ligne de la tradition des griots d'Afrique de l'ouest.

Leur style, issu d'une musique traditionnelle de Casamance nommée l'Ekhat (prononcez éhate) est unique : issu du multiculturalisme de la Casamance, les musiques appellent aux danses dioulas, karones, mandingues et balantes.

The Lion show nous entraînera également dans le groove si caractéristique du reggae africain. Une découverte à ne manquer sous aucun prétexte !



Suivi d'un Feu d'artifice dès la tombée de la nuit.

Plus d'infos sur www.armoripark.com ou 02 96 45 36 36

Fêtes de Bégard les 21-22 et 23 août 2015 organisées par le Comité des Fêtes de Bégard

Un loto sera organisé par Marie Christine le **vendredi 21 août à 20h** à la Mjc (3500 euros de lots et bons d'achats)

La Fête foraine fera le bonheur des petits et des grands les **samedi 22 et dimanche 23 août** sur la Place du Centre.

Thé dansant à la Mjc le **samedi 22 août à partir de 14h30** avec Jérôme Robert (entrée 6 euros)

Dimanche 23 août, animations dans le centre ville de Bégard : Rassemblement de véhicules anciens de l'association le Calandre Club d'Armor à partir de 9h30 sur le parking d'Armoripark pour un départ ensuite vers le centre ville de Bégard où les véhicules et les deux roues seront exposés.

10^{ème} fête de l'Artisanat et des produits régionaux dans le centre ville.

A partir de 12h repas Saucisse/frites. Tarif 10 € et concerts gratuits

Johnny Junior, Gérard Jaffrès et le groupe Kalffa se produiront toute l'après midi.

Johnny Junior chante une quarantaine de chansons du répertoire de son idole, Johnny Halliday, tout en gardant son identité. Branché années 60 et 70, il s'impose deux tenues de scène qu'il adapte à son tour de chant, orienté rock'n'roll. Johnny Junior, âgé de 31 ans, s'est forgé une notoriété bien au-delà de la Bretagne.

Gérard Jaffrès, est un musicien breton. Né à St Pol de Léon, dans le Finistère. Il chante son Léon natal, ce coin de Bretagne où l'on mélange encore le français et le breton. Il s'est déjà produit plusieurs fois à Bégard. Ses influences musicales sont le rock celtique et la danse bretonne.



En troisième partie, c'est le groupe Kalffa, groupe de rock celtique, originaire de Sens, déjà venu l'année dernière, qui mélangera de la musique traditionnelle bretonne avec des instruments de rock.

Site internet (<http://www.kalffa.com>)

Festival Java dans les bois organisé par l'association Gwallspered



EN ROUTE POUR LA 10^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL JAVA DANS LES BOIS ! TOUT UN CIRQUE

Les 21, 22, 23 Aout 2015, le bois de Guerun brillera une nouvelle fois de mille feux et mettra son plus beau costume pour une Java dans les Bois sur le thème du cirque, avec comme splendide mascotte un cochon volant. Un thème évident pour cette édition anniversaire, tant il rassemble l'esprit et le savoir faire de ce festival : panneaux lumineux, chapiteaux, rideaux et fanions, femmes à barbes et pleins d'autres surprises feront le décor de ces 3 jours de folie. La programmation musicale et artistique sera également au diapason pour faire guincher dans la clairière. A noter également un dimanche encore plus étoffé qu'en 2013, où les animations vont se multiplier toute l'après-midi.

Vendredi 21 août

à partir de 20h

- *The summer Rebellion* :
(du blues à voix caverneuse)
- *Charlie and the Soap Opera*
(soul Funk)
- *Le Bonk* (Electro-Bass)



Charlie and the Soap Opera

Samedi 22 août

à partir de 20h

- *Gangzterek*
(Rap' operette/Tzigane'n'roll)
- *The Ditz* (Rock/Us)
- *The Inspector Cluzo*
(Fusion rock/Funk)
- *Le Catcheur, la pute et le dealer*
(Electro Rock)
- *Bomba Titinka* (Electro Swing)



Les Ours du Scorff

Dimanche 23 août

après midi à partir de 15 h

- *Divagus* (Mr Loyal)
- *Yvon Dagorn* (contes)
- *Les Ours du Scorff*
(concert jeune public)

Animations : acrobanches, tyrolienne, initiation cirque, jeux en bois, manège, maquillage, bar à jus de fruit...

- *Le groupe Reuz Bonbon* (Fanfare)
- *Compagnie de l'amour* (Funambules)

Dimanche 23 août

Concert à partir de 20h

- *Safara* (Swing arabo manouche)
- *Haoji* (Funk/Soul/Groove)
- *Mardi Gras Brass Band*
- *Dj Dandy Rock* (Pop/Rock/Garage)

Des tarifs abordables pour permettre à tous de passer un agréable moment festif et culturel (*sous réserves de modifications mineures*).

Vendredi 21 août	13 euros
Samedi 22 août	18 euros
Dimanche 23 août	7 euros
Enfants plus de 6 ans	2 euros

Pass 3 jours :	Pass 2 jours
32 € en prévente	(Vendredi et Samedi)
35 € sur place	26 € en prévente
	28 € sur place

Points de vente : Bar Le Korigan, Butun

Plus d'information sur le site : www.gwallspered.org

Calendrier des fêtes

JUILLET 2015

Du 1^{er} juillet au 2 août :

Exposition itinérante "Tumultes" de Martine Mes-sager

Samedi 04 juillet :

Fête de quartier à Botlézán

Dimanche 05 juillet :

Fête de Trézélan

Du Vendredi 10 au 17 juillet :

Tournoi Tennis Club Amicale Laïque

Mardi 14 juillet :

Fête nationale et feu d'artifice à Armoripark

Du 18 juillet au 20 juillet :

Concours de boules au Boulodrome

Samedi 25 juillet :

Fête des battages à la salle et terrain de Trézélan

Du 25 juillet au 20 septembre :

Exposition à la Tannerie "Carnets d'errances et petits papiers" de J.P. Bourquin

AOÛT 2015

Dimanche 2 août :

Commémoration Stéle Louis Stéphan

Du samedi 8 au 10 août :

Concours de Boules à Botlézán

Samedi 15 août :

Fête des estivants organisée par le Golf de Bégard

Du 21 au 23 août :

Fêtes de Bégard

Du 21 au 23 août :

10^{ème} édition de la Java dans les bois

Lundi 24 août :

Concours de boules au boulodrome

Jeudi 27 août :

Don du sang à la salle du temps libre

Dimanche 30 août :

Tournoi de Golf

Dimanche 30 août :

Bal à la Mjc

Quel visage demain pour le centre ville de Bégard ?

Un centre-ville dynamique, animé, c'est un gage de qualité, de cohérence sociale et de développement économique local. La municipalité de Bégard l'a bien compris en souhaitant maintenir un centre-ville fort, attractif à Bégard.

Cette volonté politique de développement urbain s'articule autour de de trois projets phare :

- La place du Centre
- L'îlot Anatole le Bras
- La médiathèque en liaison avec le nouveau collège

L'aménagement de la place du Centre

Après l'aménagement de la place du lavoir en 2011, la rénovation contemporaine de la place de la République en 2013, c'est désormais la place du Centre qui en 2016 va faire peau neuve et devrait être livrée en 2017. « Ces trois places viennent cerner les commerces du centre ville. Elles sont d'autant plus utiles que sur Bégard, nous comptons plus de 1000 élèves ; ce qui signifie que leurs parents peuvent consommer sur place » précise Gérard Le Caër.

La Place du Centre comprendra un espace promenade convivial, accessible à tous qui fera la part belle aux végétaux, une aire de stationnement avec une quarantaine de places dont certaines seront réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR), un bloc sanitaire identique à celui de la place de la République, un parking «deux roues». Le parvis de l'Eglise ainsi que l'espace commémoratif seront aussi réaménagés. L'église sera accessible aux PMR*.

La rénovation de cette place permettra, comme pour la place de la République, un meilleur accueil des marchands ambulants, d'améliorer la fonctionnalité des espaces publics par l'organisation du stationnement, du cheminement «piétons», la prise en compte de l'accession pour les personnes à mobilité réduite et un espace de vie plus conviviale, plus moderne mais tout en gardant son cachet historique à ce lieu.



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU CENTRE



*PMR : Personnes à Mobilité Réduite

La future médiathèque

La médiathèque, deuxième projet phare de la municipalité, devrait voir le jour en 2019. L'ambition de la municipalité est là encore de rendre attractif le centre-ville, de promouvoir la culture, de pouvoir répondre à l'attente de la population en lui offrant un équipement de lecture publique moderne, attractif et innovant.

Le projet sera réalisé sur le même site qu'aujourd'hui mais dans l'ancien bâtiment qui accueillait auparavant la crèche Tipoupigou. La surface de plancher serait plus de trois fois supérieure à la bibliothèque actuelle, soit 360 mètres carrés. Le coût de l'opération s'élève à 1 000 000 d'euros TTC.

La commission culture a retenu le projet du cabinet d'architectes Rubin et Associés de Tonquédec, projet contemporain qui s'intègre parfaitement dans le site. L'extension se fera

à l'arrière du bâtiment existant. L'accent sera mis sur la luminosité des lieux, le traitement de l'acoustique devra être approprié et efficace pour éviter toute gêne au public lecteur et pour ceux qui travaillent. L'art sera au rendez-vous également puisque la future médiathèque a été pensée pour accueillir des expositions, le mobilier devra d'ailleurs être modulable. Cinq espaces seront ainsi aménagés : l'accueil, les espaces enfance de 0 à 7 ans, loisirs, travail, logistique et bureaux du personnel. Dans le futur, une extension sera possible par la construc-

tion d'une salle de rencontres et d'expositions d'environ 60 m².

La médiathèque sera donc un outil moderne au service de la culture, dédié aux nouveaux médias, un lieu convivial, de détente et de partage entre générations, un lieu de vie au sein du centre ville. Elle se fera en liaison avec le réaménagement du collège ou l'accent sera mis principalement sur les aires de stationnement communes.

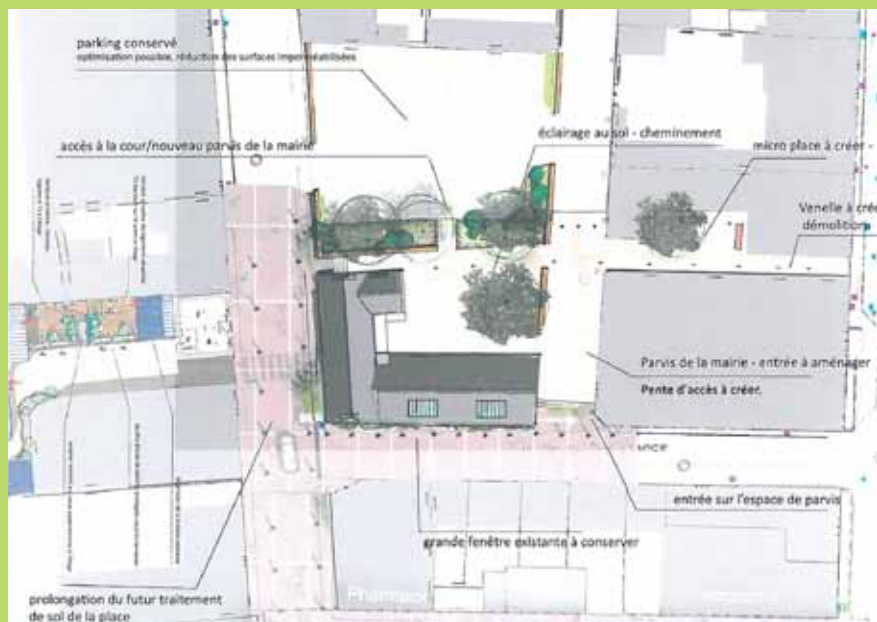


L'îlot Anatole Le Bras

Les maisons "Baher" et "Bodiu" sont situées rue Anatole Le Bras. Ces deux maisons ont été acquises par l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) pour le compte de la commune de Bégard. Ces deux acquisitions ont conduit la ville à mener une réflexion sur le développement urbain du secteur qui englobe ces deux propriétés.



La maison "Bodiu" est composée de l'ancienne forge que la municipalité envisage de transformer en salle municipale ; un projet de réhabilitation qui devrait d'ailleurs permettre de préserver et conserver les éléments architecturaux qui caractérisent la bâtisse. L'ancienne maison familiale pourrait accueillir quant à elle 4 logements de Type T2 (deux au rez de chaus-



sée et deux à l'étage). Chaque logement aurait son accès individuel extérieur, un espace public de type parvis s'articulerait entre ce terrain et la place du Général de Gaulle.

La propriété "Baher" pourrait quant à elle offrir 6 à 7 logements de Type T3 à T5 plutôt tour-

nés vers l'hébergement des personnes âgées qui souhaiteraient se rapprocher du centre-ville. Une liaison piétonne, ponctuée de micro espaces publics, relierait la rue Anatole Le Bras à la rue Joliot Curie. Des espaces partagés seraient envisagés : potagers, vergers, espaces jeux pour enfants.

Le Centre-ville et les commerces

Un centre-ville attractif, cela passe aussi par de meilleures conditions d'accessibilité, de sécurité, de modernisation des commerces. La municipalité l'a bien compris et met tout en œuvre pour que les commerçants et artisans trouvent intérêt à s'installer à Bégard. La commune a ainsi voulu soutenir les commerçants dans leur démarche de mises aux normes en souscrivant au programme FISAC : Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) qui a pour vocation de répondre aux menaces pesant sur l'existence des services artisanaux et commerciaux de proximité dans des zones rurales.

Un dispositif, initié par l'Etat, qui permet d'aider les collectivités et les associations de commerçants, artisans à maintenir, à fortifier ou à développer le commerce et l'artisanat de proximité. Une aide dans le fonctionnement va quant à elle, être apportée à l'union commerciale pour la promotion d'activités ou d'événements commerciaux pour un montant de dépenses de 30 000 euros. La participation de la ville serait de 4 800 € pour la modernisation des façades



et 9 000 € sur 45 000 € d'investissements dans le cadre de l'accessibilité. L'aide du Fisac sera identique à l'aide apportée par la commune. Les commerçants pourront donc bénéficier

d'une aide ville/Fisac de 9 600 € pour des travaux de modernisation de devanture et de 18 000 € pour des travaux d'accessibilité de magasin.

L'Ehpad de Bégard-Résidence Kreiz Ker, en rénovation également

Le site actuel qui totalise 70 logements pouvant accueillir 72 résidents, va connaître prochainement un «lifting» avec des travaux de modernisation, d'accessibilité et de mise en sécurité.



- Une nouvelle entrée principale et l'extension des locaux administratifs,
- Réaménagement des logements avec une attention particulière sur l'accessibilité, les entrées, les douches à niveau,
- Travaux de buanderie pour optimiser la gestion du linge,
- Une augmentation des surfaces permettant d'optimiser les espaces et les conditions de travail du personnel ou liés à la qualité des prestations de l'établissement avec le réaménagement de la salle de préparation des soins contigue au bureau du personnel soignant où sont rangés les dossiers médicaux des résidents,
- La réaffectation de l'actuel vestiaire du personnel en logement temporaire,
- L'allocation de la surface existante à des locaux de stockage,
- Une amélioration de la conformité réglementaire de l'ensemble des locaux et une augmentation de surfaces de certains logements :

(Sécurité incendie de l'ensemble de l'établissement, remise aux normes électriques et éclairage, rénovation partielle des parties communes, restructuration des salles d'animation et véranda) Le coût de ces travaux est estimé à 2 675 950 euros HT.

«Anticiper quant à la sécurité, l'accessibilité, le confort des résidents et des équipes soignantes sont les lignes fortes que nous avons su négocier et mener avec Côtes d'Armor Habitat, le propriétaire des bâtiments. On s'en réjouit et les 2 700 000 euros de travaux seront aussi du travail pour les entreprises du secteur qui offriront un nouvel horizon à cet établissement très renommé et apprécié», déclare le président du Ccas, Gérard le Caër, maire de Bégard.

Ecole maternelle publique : Fermeture d'une classe à la rentrée 2015

Ecole primaire publique de Trézélan : risque de fermeture d'une classe à la rentrée 2016

La Directrice d'académie a rendu son verdict, une classe sera fermée à l'école maternelle publique de Bégard, à la rentrée 2015.

A la rentrée 2015, l'école maternelle ne comptera plus que 3 classes monolingues au lieu de 4 actuellement, avec toujours ses 2 classes bilingues breton /français. Les parents et les élus ont montré leur indignation face à cette décision de fermeture eu égard aux effectifs prévisionnels, similaires aux années précédentes, puisqu'on n'observe aucune baisse du nombre d'élèves.

Fermer une classe a pour conséquence d'augmenter le nombre d'élèves moyen : soit 33 élèves par classe contre 25 cette année, sans compter les enfants de 2 ans.

Cette décision inattendue entraîne de vives réactions auprès des parents de l'école, soutenus par les élus, qui se sont fortement mobilisés dès l'annonce de cette nouvelle.

Ainsi un collectif de parents s'est constitué pour défendre les intérêts de l'école publique rurale de proximité et porte des actions de mobilisations au sein de l'école.

Plus largement, à un niveau départemental, des parents de Bégard sont à l'origine du CDEP22, collectif de défense des écoles publiques, qui entend dénoncer le manque de moyens alloués au Département et fédérer l'ensemble des écoles concernées par des fermetures et des non ouvertures.

La Directrice d'Académie semble avoir une vision globale du nombre d'élèves inscrits dans les écoles publiques de la commune de Bégard, ignorant la spécificité de chaque école et la distance géographique qui les sépare. Elle renvoie la responsabilité au Maire d'organiser une carte



scolaire à l'échelle communale, ce qui signifie de contraindre les familles à inscrire leur enfant dans l'école qui aura le plus de place, sans tenir compte de leur besoin ou de leur souhait.

Monsieur Le Maire de Bégard a invité l'ensemble des parents des écoles publiques à participer à une réunion d'information en Mairie, en présence de Cinderella Bernard, adjointe, et des Directrices des écoles maternelle et de Trézélan, afin de faire le point sur la situation de toutes les écoles publiques de la communes pour les 2 années à venir. Ce fut l'occasion de rappeler la décision de fermeture en maternelle à la rentrée 2015 et le risque de fermeture d'une classe à l'école primaire de Trézélan à la rentrée 2016.

Cette gestion économique des postes fragilise le service public d'éducation en éloignant l'élève du cœur des débats, remettant en cause les principes éducatifs portés par le ministère de l'éducation tels que l'égalité des chances, la réussite éducative, le suivi des élèves.

Cette décision va à l'encontre de la politique de la ville (l'accueil dès 2 ans, favoriser les conditions d'accueil pour favoriser les conditions d'apprentissage) et remet en cause les projets en cours (garderie, aménagement des classes).

La Directrice d'Académie ne se prononce pas sur la possibilité d'une réouverture à la rentrée, elle dit vouloir porter un regard départemental et répondra aux situations les plus urgentes. Il n'y a donc plus de seuil d'élèves pour déterminer les décisions d'ouverture ou de fermeture. Il y a quelques années, il aurait été difficile d'imaginer une classe maternelle accueillant plus de 30 élèves !

Accueil périscolaire : garderie du groupe scolaire Baloré

C'est donc dans un futur incertain que la commission des affaires scolaires travaille actuellement avec l'équipe enseignante et le personnel du service enfance sur la réorganisation des locaux et l'aménagement des salles.

L'objectif est de proposer deux accueils périscolaires distincts : une garderie pour les enfants d'âge élémentaire qui se fera dans les locaux existants, et une garderie pour les enfants d'âge maternelle dans l'ancienne garderie (occupée actuellement par la classe bilingue de Ronan L'Escop).

Il s'agit de se donner le temps nécessaire pour évaluer l'avenir et recenser les besoins réels de locaux avant d'envisager la nécessité de conduire un projet de construction.

Les temps d'activités périscolaires :



Pour rappel, le projet éducatif du territoire (PEDT) regroupe les 7 communes composant la communauté de communes du pays de Bégard, et celle de Coatascorn liée avec l'école primaire publique du quartier de Trézélan.

Aurore Pont, chargée de mission, a été recrutée par l'ensemble de ces communes pour organiser les animations périscolaires. Sa présence devra permettre de maintenir une équité sur tout le territoire en veillant à ce que les activités retenues pour la rentrée prochaine correspondent aux besoins des communes et s'inscrivent dans le projet éducatif de territoire (PEDT). Une première évaluation auprès des animateurs extérieurs et communaux montrent un bilan plutôt positif. La plupart des animateurs seront disponibles et reconduits l'année prochaine.

Un questionnaire établi par l'éducation nationale sera distribué auprès des familles.



Couverture - Zinguerie - Ramonage - Démoussage

Jean-Yves GOASDOUE

6, rue de "KERLU" - PEDERNEC - Tél. 02 96 45 24 47 - Portable 06 07 61 35 69 - goasdoue-jeanyves@orange.fr

NEUF ET RESTAURATION - PROJETS ET DEVIS - BARDAGE - ISOLATION - VELUX



Un moment fort en émotion a submergé l'assemblée le samedi 9 mai quand la salle des mariages s'est drapée de mémoire pour célébrer les noces de platine d'Yves et Louise Toudic qui se sont dit oui à Bégard le 8 mai 1945. Moment d'autant plus émouvant que la salle accueillait une exposition de l'Anacr commémorant le 70^{ème} anniversaire de la capitulation allemande.

"Je voudrais saluer votre couple qui a honoré la promesse engagée il y a 70 ans. La parole donnée a été la parole tenue. Vos 70 ans de vie commune sont pour tout le monde un événement considérable pour notre commune, pour son histoire puisque c'est la première fois que

Noces de platine : 70 ans de mariage



nous célébrons une telle cérémonie", précise Gérard Le Caër.

Yves et Louise Toudic, sont nés tous les deux à Bégard. Yves est né le 5 octobre 1921, son épouse Louise est née le 29 juin 1925. Tous les deux ont travaillé dans la fonction publique hospitalière. Yves terminera sa carrière comme responsable à l'hôpital Cochin, Louise comme surveillante générale au service enfance de Port Royal. Ils s'installeront à Bégard en 1981, cultivant le sens des relations humaines, s'investis-

sant dans le monde associatif et politique. Yves a d'ailleurs été conseiller municipal pendant deux mandats.

"Avec l'équipe municipale, je rends hommage à un couple fusionnel, complémentaire, engagé à gauche, laïc, républicain qui a défendu ces valeurs tout au long de sa vie. C'est avec affection et respect que je vous adresse mes sincères félicitations", a poursuivi le maire, en conclusion de la cérémonie de leurs noces de platine.

Hôpital :

Un nouveau directeur

Pascal Conan est le nouveau Directeur Général de la Fondation du Bon Sauveur. Une structure qui n'est pas inconnue pour lui car il a été amené à travailler avec Henry Terret, ancien Directeur Général de 2000 à 2012. "Un homme dont je tiens à saluer la mémoire", tient à souligner Pascal Conan.

Formé à l'Ecole Nationale de la Santé Publique, il débute sa carrière comme Inspecteur sanitaire et social à la DDASS, puis comme Directeur Adjoint au Centre Hospitalier de Vannes pendant trois ans.

Avant de rejoindre Bégard, Pascal Conan était Directeur Délégué du Centre Hospitalier de Dinan. Auparavant, il était en charge des affaires

médicales au Centre Hospitalier de Saint Briec et a dirigé pendant huit ans l'hôpital psychiatrique de Dinan, Saint Jean de Dieu. A ce titre, il a notamment conduit la mise en œuvre du projet médical de l'établissement, la coopération inter-hospitalière, la rénovation du patrimoine immobilier...

Parmi les projets à venir, la construction d'un bâtiment destiné à accueillir le pôle infanto-juvénile sur Guingamp, la mise en place d'une Unité d'Évaluation et d'Orientation, la mise en conformité de nombreux bâtiments, l'aménagement d'espaces verts, le renouvellement de la moitié de la flotte de véhicule, la coopération accentuée avec les hôpitaux généraux du territoire de santé.



D'ores et déjà, il a apprécié l'accueil qui lui a été réservé tant par les personnels de l'établissement dont il souligne l'implication que par les partenaires extérieurs dont la Mairie de Bégard fait indéniablement partie.



Médailles de la ville :

Marthe Le Pennec et Paul André

Une cérémonie émouvante également en l'honneur de Marthe Le Pennec et Paul André vendredi 5 juin en présence des élus, amis et membres de la famille. Deux personnalités bégarroises que la commune a souhaité honorer, chacune avec leurs parcours de vie, en leur remettant la médaille de la ville de Bégard.



Marthe Le Pennec honorée pour son action pendant la guerre

Marthe Le Pennec est née en 1926 en Lorraine. Pendant la guerre, sa famille quitte la région pour s'installer d'abord dans le Pas de Calais puis en Charente. En 1940, les autorités allemandes ordonnent aux familles d'Alsace Lorraine de rentrer chez eux. La famille de Marthe refuse l'injonction et est envoyée en

Silénie, (région qui s'étend sur 3 états, Allemagne, Tchèque et Pologne) dans des camps dirigés par des nazis. En 1942, Marthe à 16 ans et tombe amoureuse d'Yves Le Pennec, prisonnier depuis 1940 en Allemagne, livreur dans le camp où était Marthe. Un enfant naquis de cette union pendant leur déportation et fut

sauvé grâce à l'aide de tous les prisonniers et déportés. Libérés en 1945, ils se marièrent en novembre 1945. Pour raisons professionnelles, Yves exerçant le métier de gendarme en Meurthe et Moselle, ils durent quitter Bégard avant de revenir dans la commune prendre leur retraite.

Et Paul André, pour son investissement dans le monde associatif : 48 années passées au Club Sportif Bégarrois

Installés à Bégard depuis 1962, Paul et Jeanine André sont eux aussi bien connus de la population bégarroise.

Paul a travaillé pendant 36 ans à la société Collectorgane avant de prendre sa retraite en 1988.

Il s'est investi au sein du Club sportif Bégarrois (CSB) toute sa vie. Son engagement a commencé en 1965.

Homme de l'ombre mais complètement indispensable dans la vie d'un club, Paul a effectué les soit-disant petites tâches. «*J'ai commencé*

à tracer le terrain seul dans les années 70. Je l'ai fait pendant 20 ans avant qu'André Le Brun vienne me rejoindre. Nous avons fait construire un 2^e chariot traceur.

Sa disponibilité totale pour le club l'a emmené au poste de vice-président. «*J'ai usé trois présidents : Christian Gouzanet, Jean Coc'q et Yves Allain*», dit-il avec le sourire. Depuis 1972, Paul peut tout raconter sur le CSB, ou du moins sur les équipes qu'il a accompagnées. «*J'ai fait un cahier, sur lequel j'ai noté le jour des matchs,*

les dirigeants qui m'accompagnaient, les joueurs, les résultats et ceux qui ont marqué.»

De bons de souvenirs, il en a tant qu'il se refuse à en choisir un en particulier : «*Je n'ai eu que du bonheur avec les jeunes... Je n'ai jamais eu un problème.*» Paul conclut en refermant son cahier : «*Tout ça, j'ai pu le faire grâce à la compréhension de mon épouse.*»

Pour la petite histoire, Paul a aussi créé l'amicale des boulistes bégarrois, en 1980, et en a été le président pendant une dizaine d'années.



Quatre départs en retraite

Beaucoup de monde jeudi 11 juin à la salle des cérémonies pour saluer quatre employés communaux à l'occasion de leurs départs en retraite :

Philippe Guerniou, Christine Le Brun, Blandine Le Roux, employés à la résidence Krech Ker, et Gilbert Jaguin, employé au service technique.

Gérard le Caër, Maire et Président du CCAS, Marie-Louise Daniel, Vice-présidente du Ccas, Jean-Claude Dauphin, Directeur de l'EHPAD ont pris la parole pour retracer leurs parcours professionnels.

Christine le Brun est recrutée le 01 avril 2002 au foyer comme stagiaire à temps non complet au grade d'Agent Social puis à taux plein le 1^{er} avril 2007. Christine a fait valoir ses droits à la retraite en début d'année.



De gauche à droite avec les bouquets, Philippe Guerniou, Christine Le Brun, Gilbert Jaguin (Blandine Le Roux absente sur la photo).

Blandine Le Roux , après sa formation d'infirmière, a exercé au foyer logement de Perros Guirec et de Pleubian. Elle était en poste à Bégard deux ans, de 2013 à 2015.

Philippe Guerniou, cuisinier, a fait presque toute sa carrière au foyer. Après quelques mois passés à l'hôpital de Lannion, il intègre la structure en 1977 pour finir en fin de carrière comme agent de maîtrise principal. Préparation des repas, gestion des commandes. *Une moyenne de 47 000 repas par an, chacun peut imaginer et compter !* précise Jean Claude Dauphin.

Dernier récipiendaire, Gilbert Jaguin, quant à lui

a été recruté en 1991 comme ouvrier couvreur et maçon aux services techniques. A ce poste, il a travaillé plus particulièrement à la rénovation des fontaines et lavoirs communaux. Il était aussi chargé de l'entretien de la signalisation, l'entretien des cimetières. La dernière mission de sa carrière a été de refaire la toiture de la salle des forges du bâtiments Bodiou ! *«Un homme calme, discret et efficace»* a précisé Gérard le Caër.

Odile Pastol, Présidente de l'Amicale du Personnel Territorial n'a pas manqué de souhaiter à tous une longue et belle retraite auprès de leurs familles et amis.

Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés , réservé aux personnes de 65 ans et plus, avait lieu le jour de l'ascension à la Pomme d'Or. C'est dans une ambiance conviviale et festive que 213 personnes ont participé à ce repas.



Gérard Le Caër, Maire, Marie Louise Daniel, Maire adjointe aux affaires sociales et Cinderella Bernard, nouvelle conseillère départementale n'ont pas manqué de saluer comme il se doit la présence des deux doyennes de l'assemblée : Rosalie Lostec, née à Bégard le 2 novembre 1921 et André Kéraval, né à Creil (Oise) le 28 novembre 1920. Tous les deux fidèles adhérents au club des aînés à Bégard.

Madame Anna Briand née le 3 avril 1918 est la nouvelle doyenne des bégarrais suite au décès en mai 2014 de Mme Germaine Guépérou.

Hôtel de la Pomme d'Or
BAR - HÔTEL - RESTAURANT
Josiane et Richard MENARD
7, Av. Pierre Peron
22140 BÉGARD
Tél. 02 96 45 21 60
Fax 02 96 45 23 21
Pension - Demi Pension - Soirée Etape - Banquet
Mariage - Capacité Salle : 350 couverts
Restaurant fermé le vendredi soir et le dimanche soir

**CARROSSERIE
PEINTURE**
- La carrosserie service compris
- Vitrage, optique, pare-brise
- Véhicules toutes marques
- Agréments assurances
- Véhicules de courtoise
- Climatisation
carrosserienicolas-etsmotte@laposte.net
Carrosserie NICOLAS
Ets MOTTÉ
Z.A. 22140 BÉGARD - 02 96 45 17 76

 **BRICOMARCHÉ**
Les Mousquetaires
• **Bricolage** • **Décoration** • **Matériaux** • **Jardinage**
**POUVOIR TOUT FAIRE
MOINS CHER**
Rue de Guingamp
BEGARD
Tél. 02 96 45 41 00

PEINTURE • PAPIER PEINT TISSU TENDU • MOQUETTE •
RIDEAUX • RÉFECTION FAUTEUILS • POSE DE STAFF

Tél. : 02 96 45 17 29
Fax : 02 96 45 35 92
Portable : 06 74 79 61 71
alain.prigent4@wanadoo.fr
19, rue St Nicolas 22140 BÉGARD

 **Boulangerie Moël**
Laurent Moël
boulangerie-pâtisserie
10 rue Anatole Le Braz - 22140 Bégard
http://boulangerie-moel.fr

Ouvert 6h30/13h00 - 14h00/19h30 - Fermé le lundi

Netto
BEGARD
Ouvert du lundi au jeudi :
09h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h 00
Journée continue le vendredi
et le samedi :
09h00 à 19h 00
Ouvert le dimanche matin de 9h00 à 12h30

**Couverture, Charpente,
Menuiserie, Plaque de plâtre,
Isolation, Aménagement
de combles**

EURL PIRON YVON
KOAD YEN BRAS - 22140 BÉGARD
• • • • •
Téléphone : 02 96 45 10 17
yvon.piron22@orange.fr

ENTREPRISE QUALIFIÉE
2013
<http://yvonpiron22.wix.com/sarl-piron-yvon>

iris
décoration & peinture
LE BIHAN Alain
7, rue du grand chêne 22140 BÉGARD
TEL : 0296451364 PORT : 0612038850
Créateur de vos couleurs


SQUARE HABITAT
CRÉDIT AGRICOLE
Location, Gestion locative,
Syndic de copropriété,
Transaction immobilière
Notre équipe est à votre disposition
du mardi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
Square Habitat BÉGARD
3 ter, rue Anatole Le Braz
02-96-45-20-41
www.squarehabitat.fr


MOUSS'AUTO
Epargne l'eau!
www.heurtoux.fr
**NOUVEAU
PROCÉDÉ
DE LAVAGE**
BÉGARD LAVAGE
ZA COAT YEN - BÉGARD
06 89 14 09 03



Le Groupe Majoritaire Vote des budgets 2015

Le conseil municipal s'est réuni le 3 avril dernier pour l'examen et le vote des différents budgets 2015 de la commune. Ceci est l'acte majeur de l'année car il détermine le fonctionnement de l'année en cours, l'impôt et aussi les choix d'investissement ; aide à l'entreprise et donc à l'emploi, on en a bien besoin. Fort d'un budget principal équilibré en fonctionnement de presque cinq millions d'euros, notre groupe majoritaire a décidé comme c'est le cas depuis des années de ne pas toucher aux taux d'imposition malgré des recettes qui baissent et des dépenses qui augmentent comme celles consacrées au Temps d'Activi-

tés Périscolaires. Cette performance est due à la gestion rigoureuse, pratiquée dans chaque service notamment.

L'autre performance de ce budget a été de proposer un investissement pur d'un million huit cent quatre mille euros, tous budgets confondus dont un million sept cent dix mille euros pour le budget principal, routes, rues, bâtiments, acquisitions immobilières pour le principal.

Les budgets ont été soumis au vote les uns après les autres : les lotissements, l'assainis-

sement, Armoripark et enfin le budget principal. Les cinq membres de l'opposition ont voté systématiquement contre ces budgets et là nous avons du mal à comprendre que l'on puisse être contre des lotissements, contre l'assainissement qui garantit la qualité de l'eau et donc de l'environnement. C'est grave et irresponsable mais je sais que tout ce que je peux proposer avec mon équipe sera immédiatement et aveuglément contesté, torpillé. Au début de ce mandat, j'avais plaidé pour une minorité constructive, force est de constater que l'on a depuis affaire à une opposition destructive... Chacun en jugera.

Gérard Le Caër,
Maire

BAGA

Bégard : un bourg qui se meure !

Tout en voyant sa population augmenter Bégard se meure : après les cafés, l'épicerie, ce sont les boulangeries qui ferment boutique dans notre ville et le bourg devient une friche commerciale. Ne peut-on arrêter cette vague destructrice et redonner vie au centre ville ?

Pour parer à ce problème, des actions visant à redynamiser la vie locale, répondre aux besoins croissants de la population vieillissante et renforcer le lien social entre les différentes catégories de la population : consommateurs, agriculteurs, commerçants, artisans, jeunes, moins jeune... sont de plus en plus nombreuses. Elles portent sur le logement locatif, la location de locaux commerciaux, l'accessibilité...

Qu'en est-il à Bégard ?

En misant tout sur le développement touristique, Bégard pensait-il échapper au déclin

de son commerce ? Si tel était le cas, les retombées commerciales ne semblent pas être au rendez vous à ce jour et l'urgence est décrétée pour arrêter l'hémorragie et redynamiser le centre bourg.

La majorité a-t-elle des projets ? Elus de la minorité, nous n'avons pas été associés à une réflexion en ce sens et ce n'est pas les orientations prises qui nous ont éclairées en la matière.

Pourquoi ne pas imaginer une autre gouvernance **pour permettre aux Bégarrais de s'exprimer à ce sujet, de les associer à la réflexion et mutualiser les idées et actions ?**

L'aménagement du territoire n'est pas seulement la construction de lotissements, il doit aussi être porteur de projet pour et avec ses citoyens. Des initiatives pour un dévelop-

pement rural et durable ne nécessitent pas forcément des investissements qui mettent le budget en péril. Favoriser les actions qui valorisent les richesses de notre territoire et pour notre territoire comme la consommation de produits locaux pour la restauration collective, un exemple.

Ne serait-il pas plus souhaitable de faire connaître Bégard par ses actions en faveur de projets écologiquement soutenables pour l'environnement et créateurs d'emplois, que de se fonder uniquement sur le tourisme. Image d'hier, image de demain ? On pourrait connaître Bégard non seulement pour ses monuments, mais aussi pour ses actions en faveur d'une communauté solidaire où il fait bon vivre. Et pourquoi ne pas être ambitieux, élaborer un agenda 21 !

Pour BAGA
Chantal Rouzioux, Fabien Razavet,
Françoise Le Scour, Claudine Scolan,
Alain Brunel



Expositions

La culture et l'art contemporain sont une fois encore au rendez-vous cet été à Bégard avec la présentation de magnifiques expositions à la Tannerie et sur le territoire de Bégard.

Jean Pierre Bourquin

A LA TANNERIE, rue du Roudour

Cette année, l'espace d'Art Contemporain vous propose de découvrir les œuvres d'un seul artiste, Jean Pierre Bourquin. L'artiste qui vit, travaille en Normandie peint inlassablement, simplement pour faire exister le monde. Ses œuvres sont connues mondialement (suède, Tanzanie, Allemagne). Actuellement une partie de ses toiles est visible à Atlanta aux Etats-Unis et il se rendra bientôt en Chine. Les peintures qu'il présente à la Tannerie sont pour la plupart immenses et l'artiste joue majestueusement avec les nuances de couleurs.



©crédit photos : Daniel Collobert

La première exposition «Patience des volcans», visible jusqu'au 5 juillet évoquait la tension entre retenue et geste libre dans la pratique de sa peinture, la deuxième «Carnets d'errance et petits papiers»

nous présente une incroyable production de carnets et de dessins.

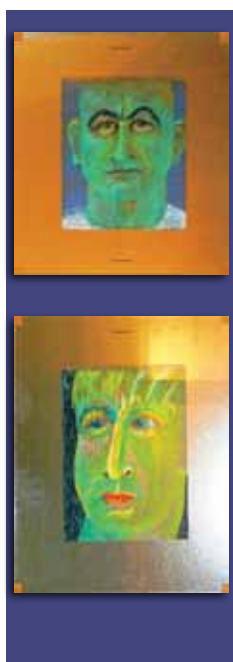
Exposition visible du 25 juillet au 20 septembre, ouverte du mercredi au dimanche de 14h30 à 19h00.



Plus d'informations sur les sites : <http://www.latannerie.org/> jeanpierrebourquin.blogspot.com

Exposition multi-sites

“Tumultes” de Martine Messenger



Martine Messenger, originaire de Coatascorn, présente ses œuvres au moulin du Palacret, à la chapelle de Botlézan, à l'Office de Tourisme et à la Mjc du 31 mai au 2 août 2015.

Le fil conducteur de Martine Messenger : la couleur. Couleurs dans les peintures, couleurs dans les crayons, couleurs dans les pastels. L'artiste est dans un mouvement constant, dans la recherche de lumière et d'éclat. L'installation de ses œuvres a d'ailleurs été pensée en fonction des lieux d'expositions.

Au Palacret on pourra découvrir une peinture enjouée, dynamique, avec de grands formats pour redonner vie à la chapelle

déposée de ses ouvertures et de ses vitraux.

A la Chapelle de Botlézan, seront exposés des portraits au crayon de couleur qui seront présentés au sol, créant un parcours dans la nef rythmée par des suspensions de pastels.

A la Mjc, l'exposition rassemblera une série de dessins au crayon sur canson noir. Le format carré sera mis en valeur par un accrochage particulier et original. **A l'Office de Tourisme** seront installés des travaux plus confidentiels mais qui donneront envie d'en voir davantage, d'où l'intérêt de visiter les quatre sites !

L'exposition au Palacret et à la chapelle de Botlézan sera visible l'après midi de 14h30 à 18h le vendredi, le week-end, le lundi et mardi.



Martine Messenger (à gauche) et Julie Tircot de la MJC.

Contact : MJC 02 96 45 20 60



L'écurie du Renard Rouge



Agé de 25 ans, originaire de Lannion, Jean Philippe Henry est passionné par les chevaux depuis tout petit. Il a réalisé toutes ses études dans le milieu agricole, suivi des formations aux métiers du cheval. Professionnellement, il a travaillé pour de belles écuries internationales, notamment pour des cavaliers chevronnés ayant participé aux jeux Olympiques et Coupe des Nations.

Il a décidé de s'installer à son compte et vous accueille à l'écurie du Renard Rouge située sur 7 hectares de terrain, le long du parc naturel régional d'Armorique, aux portes du parc des Loisirs d'Armoripark.

Elle comprend :

- 14 boxes avec éclairage,
- Paddocks, prés,
- Carrière avec parcours d'obstacle à disposition,
- Une piste de galop qui orne le site,
- Rond de longe,
- Selleries,
- Douche pour chevaux,
- Parking,
- Club house / espace détente en projet,
- Chemins de balades et de trotting le long des deux rivières (Guindy/Jaudy).

Il peut vous proposer les prestations suivantes :

Pension du cheval au pré ou box,
En tant que cavalier, il monte les chevaux au débouillage (Le débouillage consiste à amener le cheval à accepter une selle, un filet et un cavalier ou à accepter de tracter un véhicule (attelage), et à comprendre et exécuter des ordres de base. (au travail et en compétition).
Il éduque les jeunes chevaux afin de les valoriser en concours,
Il vend également des chevaux pour le compte des propriétaires.

N'hésitez pas à le contacter
au **06 75 48 47 77**

Adresse mail :
jean-philippe.henry9@orange.fr
15 Ar c'hevezennou

Gilles Léhart, Facteur d'instruments à Vent, honoré comme artisan d'art

Un luthier est un artisan qui fabrique, répare et restaure les instruments de musique tels que les violons, altos, violoncelles, guitares. Ceux qui fabriquent d'autres types d'instruments sont appelés facteurs.

Gilles Léhart fait partie de cette deuxième catégorie : il est facteur d'instruments à vent à Trézélan. **Son savoir faire a été reconnu en avril dernier par la Chambre des Métiers des Côtes d'Armor.**

Originaire de Ploufragan, il a commencé ses gammes de musicien à l'école de sonneurs de la MJC du Plateau à St Briec (en 1978 !). A l'adolescence, il commence à fabriquer pour lui-même, puis pour ses amis musiciens, biniou et bombardes. Viennent rapidement s'y ajouter les flûtes traversières en ébène, de plus en plus prisées en musique bretonne.



Les bois utilisés pour fabriquer ces instruments sont essentiellement l'ébène du Mozambique et le buis. L'ébène, bois précieux, ne se déforme pas et ne varie pas trop avec l'humidité. Le buis est lui apprécié pour son esthétique et ses qualités sonores. En tant que matière vivante, le bois nécessite de nombreuses précautions quant à sa préparation, et notamment son séchage.

Entreprise d'électricité, plomberie, chauffage

Alexandre Nicol, originaire de Bégard, titulaire d'un CAP installation équipements électriques, vient de s'installer à Trézélan fort d'une expérience d'une douzaine d'années auprès d'entreprises situées dans l'agglomération de Lannion.

Il vous propose ses services d'électricité, plomberie, chauffage dans le neuf, la rénovation. Il s'occupe également de l'entretien des chaudières, du ramonage de vos appareils (poêle, cheminée...)

L'entreprise labellisée RGE Qualibat (reconnu Garant de l'Environnement) et Quali'Enr (signe de qualité reconnu par l'Etat dans le domaine des énergies renouvelables) vous permet ainsi de bénéficier de crédit d'impôt.



Contact : **06 34 33 77 24**

Adresse mail : alex.nicol@sfr.fr

Un bon instrument de musique, c'est autant la matière utilisée que l'art de le fabriquer !

A son compte dès 1987, installé à Trézélan Bégard depuis 1992, de son atelier sortent des instruments qui sont joués dans le monde entier. S'il est bien connu en Bretagne pour ses biniou et bombardes, la réputation de ses flûtes traversières a largement dépassé les frontières : Japon, Canada, Etats-Unis, Espagne, Irlande (haut lieu de la flûte traversière en bois !), etc...

Une grande fierté pour cet autodidacte, musicien réputé, qui a remporté de nombreux concours de sonneurs. Il a ainsi été Champion de Bretagne 2010 des sonneurs de couple biniou-bombarde à Gourin avec son compère Daniel Philippe, de Bourbriac.

Vous pouvez visiter son site internet :

<http://lehart.free.fr>

Adresse mail : jil.lehart@orange.fr



Exposition sur la Résistance et l'occupation allemande

Pierre Martin, président de l'Anacr et Pierre Boucher, employé au Smictom sont passionnés par l'histoire de la seconde guerre mondiale. Ils consacrent beaucoup de temps à collecter documents, objets, photos et témoignages sur cette période.

L'occasion pour eux d'installer mi mai à la mairie une émouvante exposition retraçant quelques moments forts de l'occupation et de l'action de la Résistance sur le territoire de Bégard. *Se souvenir de cette période c'est honorer tous ceux qui sont morts au combat, ou qui ont été victimes de la barbarie du fascisme et du nazisme, et de leurs alliés. Et si ce temps paraît*



très lointain, il n'est pas inutile de rappeler que ceux qui se sont engagés dans la lutte contre l'occupant, n'avaient pas vocation à être des héros, mais ils voulaient se battre pour la liberté, qui est notre liberté précise Pierre Martin.



La classe de CM2 de l'école Anne Leroy, attentive aux explications de Pierre Martin et Pierre Boucher.



Terrain communal à vendre

Terrain constructible de 1071 mètres carré, situé rue Jules ferry, dans un cadre de vie agréable, à proximité du centre ville, des écoles et du collège ; Terrain situé en zone Uc. Tarif : 25 €/m²

Contact : Mairie de Bégard : 02 96 45 20 19 - Adresse mail : mairie-begard@wanadoo.fr

NECROLOGIE

Décès de Monsieur Jean Claude Clec'h, Ancien Maire-Adjoint de Bégard



C'est avec beaucoup de tristesse que la population bégarraise a appris fin mai le décès de Jean Claude Clec'h à l'aube de ses 81 ans, bien connu des bégarrais de par sa profession de médecin de campagne à partir des années 70 et ancien maire adjoint de 1983 à 2008.

Un engagement politique, qu'il doit certainement à son père, François Clec'h, maire de Bégard en son temps dont le collège porte son nom. Il était aussi très engagé dans la vie associative : président de la société de chasse de 1983 jusqu'à 2012, président du conseil d'administration du Crédit agricole. Passionné par les pigeons, il a été pendant longtemps président de la société colombophile de Guingamp.

Il aimait le jazz, la nature et avait une passion dévorante pour les chiens de chasse, setters anglais et épagneuls bretons. Eleveur, il obtiendra de nombreux titres de champion de France et participera à de nombreux concours en tant que juge international.

Un bel hommage républicain lui a été rendu samedi 30 mai Place de la République. *Nous garderons de lui le souvenir d'un homme simple et généreux, d'un grand altruisme, dévoué à la cause de l'autre, convivial et gentil, il mérite notre profond et indélébile respect,* a souligné Gérard le Caër lors de son éloge funèbre.

Décès de Roger Lagadec, employé communal aux services techniques



La population bégarraise a appris également le décès de Monsieur Roger Lagadec au mois d'avril dernier, employé aux services techniques de la ville de Bégard depuis 14 ans.

Gérard Le Caër, maire de Bégard, lui a rendu un hommage émouvant lors d'une cérémonie

d'adieu au cimetière de Bégard lundi 27 avril dernier en présence de sa famille et de tous ceux qui l'ont connu et estimé.

Roger Lagadec est né le 6 mai 1950 à Lannion. Il fera ses études au Lycée Henri Avril de Lamballe où il apprendra le métier de mécanicien soudeur.

Il épouse Maryannick Le Droumaguet en 1982. De cette union, ils auront trois enfants, Aurélie, Sonia et Anthony. La famille s'installera dans leur maison en 1988 impasse du Dispensaire.

Il sera embauché aux services techniques le 1^{er} septembre 2001. Adjoint Technique de deuxième classe, Roger était un homme consciencieux, efficace et rapide dans les tâches qui lui étaient confiées. Il était apprécié pour sa gentillesse, sa serviabilité auprès de ses collègues des services techniques.



Apprendre, parler et plus encore...

Près de 5000 personnes sont inscrites dans les cours et stages de breton. Les cours du soir regroupent le public le plus nombreux (3500 apprenants). Il existe également des stages de 6 mois organisés par des centres de formation. Cette formule se développe beaucoup : il y a désormais 3 fois plus de stagiaires dans ces formations qu'il y a 10 ans. Ces stagiaires passent un diplôme d'Etat, le Diplôme de Compétence en Langue, qui leur servira notamment lors d'entretiens de recrutement car la langue bretonne est devenue une compétence recherchée : 1300 postes de travail sont liés à sa connaissance (dans l'enseignement, les médias, le monde associatif, l'édition, les crèches...). Apprendre le breton pour parler, sans aucun doute, mais aussi de plus en plus pour travailler.

Deskiñ, komz ha muioc'h c'hoazh

Tost 5000 den deuet zo enskri-
vet e stummadurioù da zeskiñ
brezhoneg. 3500 anezho zo
gant kentelioù-noz. Stajoù zo
ivez hag efedus-tre eo ar stum-
madurioù 6 miz a zo bet savet
gant kreizennoù-stummañ.
3 gwech muioc'h a dud zo er
stajoù-se eget 10 vloaz zo hag
e fin o 6 miz e vez tremenet un
Diplom Stad gant ar stajidi,
an Diplom Barregezh Yezh.
Kement-se a sikouro an impli-
jerien da zibab anezho evit ur
post rak ar brezhoneg zo deuet
da vezañ ur varregezh pri-
ziet evit labourat : ouzhpenn
1300 post-labour a zo ma'z
eus ezhomm da gomz brezhon-
eg (er c'helell, er mediaoù,



ELLE AURAIT
PEUT-ÊTRE
DÛ PRENDRE
DES COURS
DE BRETON !

KOIGN AMANN ['kwijn a'mân]
SPECIALITE CULINAIRE DE DOUARNENEZ
EN BRETON, KOIGN SIGNIFE « GATEAU » ET AMANN, « BEURRE »



COURS DE BRETON
POUR ADULTES

0820 20 23 20



er c'hevredigezhioù, en em-
bann, er magourioù...). Deskiñ
brezhoneg evit komz, sur, evit
kavout labour ivez.

Evit muioc'h a ditouroù /
Pour plus d'informations :
0820.20.23.20
www.brezhoneg.bzh
ofis@ofis-bzh.org